

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 92/ 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre
le 16 décembre à 15 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 6 décembre 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Secrétaire de séance : GARCIN Michel.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2024.

Madame le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 28 novembre 2024 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 novembre 2024.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

